

Dernière mise à jour : 26/08/2016

Les entreprises financent toujours leurs projets auprès des banques : 255,3 milliards d'euros de nouveaux crédits sur un an ¹

■ **906 milliards d'euros**, c'est le montant des encours des **crédits aux entreprises** ² à fin juillet 2016, soit un taux de croissance annuel de **+5,4 %** (2,3% en décembre 2014).

- Encours des **crédits à l'investissement** : 626 milliards d'euros (+4,2% sur 1 an)
- Encours des **crédits de trésorerie** : 218 milliards d'euros (+9,4% sur 1 an)

Source : Banque de France – Stat Info Crédits aux SNF – 26/08/2016

22,7 milliards d'euros de crédits nouveaux aux entreprises ont été accordés au mois de juin 2016.

Source : Banque de France – Stat Info Crédits par taille d'entreprises – 16/08/2016

■ **Les taux moyens des crédits nouveaux restent attractifs : 1,33% en moyenne**

A fin mai 2016, les taux pratiqués en France pour les crédits nouveaux ³ se situent à **1,33%** (1,63% en décembre 2014), à un niveau identique à celui de la zone euro également à 1,33%. Ces taux sont à 1,13% en Italie, à 1,71% en Espagne et à 1,11% en Allemagne.

Source : BCE -Taux d'intérêt pratiqués par les IFM dans la zone euro (06/07/2016)

■ **Une évolution du modèle de financement des entreprises**

Le financement des entreprises, via le crédit ou le recours au marché pour lequel les banques les accompagnent, représente 1467 milliards d'euros à fin juin 2016. L'encours des titres de dettes s'élève à 566 milliards d'euros (soit **38,5%** de leur financement, contre 30% en 2009) et les crédits aux entreprises à 901 milliards d'euros (soit **61%** de leur financement contre 70% en 2009). L'émission de titres de dettes progresse de 4,3% sur un an.

Source : Banque de France – Stat Info Financement des SNF (11/08/2016)

¹ Séries statistiques BDF : Flux mensuels cumulés sur un an , Tous montants, SNF résidentes, contrats nouveaux (juin 2016)

² Crédits aux sociétés non financières BDF : toutes les entreprises ayant pour activité principale la production marchande de biens et services non financiers à l'exclusion des entrepreneurs individuels

³ Crédits à taux variable supérieurs à 1 million d'euros et dont la période de fixation initiale du taux est inférieure à 1 an